Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 14

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Au mois de juin a eu lieu à Dirlaret la conférence des instituteurs qui font partie du troisième arrondissement. La séance du matin fut consacrée aux choses sérieuses de la pédagogie et de l'enseignement. M. l'inspecteur Greber présidait. M. Bertschy, instituteur, lut un intéressant rapport sur les relations qui doivent exister entre l'école et la famille. Pour atteindre le but qu'on se propose dans l'œuvre de l'éducation, les parents doivent prêter leur concours à l'instituteur. Les parents inculquent les premiers sentiments, ils posent le fondement de l'édifice en procurant à leurs enfants une bonne santé physique, en leur inspirant le respect de l'autorité, en leur faisant pratiquer les devoirs qu'impose la morale. Pendant la période de l'âge scolaire, ils doivent veiller à ce que les écoliers fréquentent assidûment l'école et accomplissent avec précision leurs tâches journalières. De son côté, l'école doit former les enfants à la piété, à la bonne tenue et à la politesse. Quand l'heure de l'émancipation a sonné, elle ne doit pas se désintéresser du sort des anciens élèves; elle doit les suivre du regard, les préserver du danger des mauvaises compagnies, les guider dans les lectures qui sont faites. L'œuvre de l'éducation n'est possible que par le concours mutuel que se prêtent les parents et l'instituteur.

Ce travail soigné et présenté avec beaucoup de vie a grandement plû à la nombreuse assistance. On lui a décerné les honneurs de la publicité dans les *Freiburger Nachrichten*.

— Le 10 juillet, l'Ecole secondaire professionnelle a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. La journée a commencé par une messe à la chapelle des Ursulines. A l'évangile, le P. Modeste a commenté avec éloquence la devise : « Esto vir. » La séance jubilaire a eu lieu à la Maison de justice, dont la grande salle avait été décorée pour la circonstance. M. Fernand Cardinaux, architecte, a ouvert la réunion par quelques mots de bienvenue; puis, M. Gremaud, ingénieur cantonal, a fait une conférence très instructive sur l'histoire de l'établissement de l'Ecole professionnelle; enfin, M. Lippacher s'est fait l'interprète des anciens élèves pour remercier les autorités fédérales, cantonales et communales. Cet hymne de la reconnaissance fut suivi d'un banquet, où on entendit tour à tour la parole aimée de M. Python, directeur de l'Instruction publique, de M. Dériaz, expert fédéral, de M. Gremaud et de nombreux autres orateurs.

— Les délégués de la Société suisse des instituteurs réunis à Morat, sous la présidence de M. Fréd. Fritschi, conseiller national à Zurich, président central, ont entendu une conférence du Dr Wattelet sur « Le champ de bataille de Morat ». Ils ont entendu également des rapports de MM. Dr Sarrasin, de Bâle et Ganz, sur le « Heimatschutz » à l'école.

L'assemblée a voté à l'unanimité une proposition de M. Sarrasin disant que le corps enseignant suisse nommera une commission chargée d'étudier l'introduction dans le programme scolaire d'un enseignement sur la protection des beautés naturelles. Un banquet de 120 couverts a suivi, au cours duquel M. Python, conseiller d'Etat, a prononcé un discours très applaudi.

Berne. — La Société suisse des institutrices a eu son assemblée annuelle à Berne. La réunion a eu lieu dans la salle du Grand Conseil ; elle était présidée par Mlle Graf. 230 sociétaires y assistaient. Elle a approuvé le rapport de gestion et les comptes pour l'année dernière ; elle a fixé à 1200 fr. le montant des secours à répartir en 1911. Mlle Wohnlich, de Saint-Gall, a été élue membre du Comité central en remplacement de Mme Ritter-Wirtz. Bâle a été choisi comme lieu de la prochaine assemblée.

France. — Un congrès international d'hygiène scolaire aura lieu à Paris, du 2 au 7 août 1910, sous la présidence d'honneur du ministre de l'instruction publique. Le comité français d'organisation a fait appel à tous les pays civilisés. Presque tous ont répondu à cet appel.

Pour faciliter les travaux, le congrès est divisé en onze sections, divisées elles-mêmes en sous-sections. Trois rapports généraux seront discutés en assemblée générale : 1. Unification des méthodes d'examen physique des écoles ; 2. Éducation sexuelle ; 3. Préparation et choix du médecin scolaire. Des comités de propagande fonctionnent actuellement non seulement dans les grandes villes de France, mais dans toutes les parties du monde. Parmi les membres du Comité suisse, relevons les noms de MM. F. Schmid, directeur du service sanitaire fédéral suisse, président ; Henchoz, inspecteur des écoles, à Lausanne, vice-président ; Schnetzler, syndic de Lausanne, et Dr Morax, chef du service sanitaire, Lausanne. Durant le congrès, une exposition d'hygiène scolaire, qui durera un mois, sera installée dans le Grand-Palais. Cette exposition, qui réunira tout ce qui a été fait en matière d'hygiène scolaire dans tous les pays, sera une véritable leçon de choses pour les pédagogues et les médecins scolaires.